

Strasbourg, 9 octobre 2002

T-DO (2002) 33

Convention contre le dopage (T-DO)

16^e réunion du Groupe de suivi

Strasbourg, 14-15 novembre 2002

Rapport de suivi de la Roumanie

*établi par la Commission roumaine antidopage
suite aux recommandations formulées dans le compte rendu de
la visite consultative en Roumanie (Bucarest, 14-16 mai 2001)*

Situation actuelle

(a). Réglementation

Les dispositions sur le dopage prévues par la loi sur le sport 62/2000 (Chapitre VII – Dopage) sont à tous égards conformes aux normes actuelles. Une loi spécifique sur le dopage est préparée en ce moment par le ministère de la Jeunesse et du Sport avec le Comité olympique roumain.

(b). Organisation

Malheureusement, il n'a pas été possible, pour des raisons financières, d'augmenter le nombre des tests pratiqués en 2001, mais on espère faire mieux dans ce domaine en 2002.

La Commission nationale antidopage

Depuis janvier 2002, 50 % des tests prescrits par le ministère de la Jeunesse et du Sport sont à la disposition de la Commission nationale antidopage (qui décide des disciplines sportives devant faire l'objet de contrôles, du nombre des tests à pratiquer au cours et en dehors des compétitions, etc.). Les rapports entre les fédérations sportives et la Commission nationale antidopage sont encore imprécis, mais le ministère de la Jeunesse et du Sport s'est engagé à régler ce problème par un arrêté ministériel dès janvier 2003 (la Commission nationale antidopage n'a toujours pas le pouvoir d'intervenir lorsqu'une fédération sportive n'applique pas l'intégralité des sanctions prévues dans un cas de contrôle positif).

Une agence nationale antidopage entièrement indépendante va être mise en place par le ministère de la Jeunesse et du Sport en janvier 2003. Elle bénéficiera d'un soutien financier de l'Etat mais sera dotée d'un compte bancaire propre et de la personnalité juridique.

Laboratoire

La procédure d'accréditation ISO 17025 suit son cours et devrait être achevée avant la fin de

2002. Les effectifs du laboratoire sont passés cette année de sept à douze personnes grâce à l'arrivée de trois nouveaux biochimistes qui reçoivent actuellement une formation assurée avec l'aide de laboratoires accrédités. Les travaux d'extension du laboratoire sont terminés et de nouveaux matériels (GC-MS à haute résolution et autres) pourraient être livrés d'ici la fin de l'année.

Education

En novembre 2001, a été éditée et distribuée une brochure gratuite donnant des informations sur les produits pharmaceutiques autorisés par les autorités roumaines contenant des agents dopants. Cette brochure sera révisée tous les deux ans. En décembre 2001, une plaquette gratuite, «Le Code antidopage», tirée à 5 000 exemplaires, a été distribuée en Roumanie et en République de Moldova.

En septembre 2002, 5 000 brochures et 2 000 affiches gratuites sur le dopage ont été produites et distribuées en Roumanie et en République de Moldova. Elles ont été réalisées avec le soutien financier du Groupe de suivi du Conseil de l'Europe, à qui nous présentons nos vifs remerciements pour son aide.

Les médecins des équipes (nationales) et des clubs sont tenus d'évoquer la question du dopage avec leurs athlètes au moins une fois par mois.

En octobre 2002, la Commission nationale antidopage organisera un symposium sur le dopage à Bucarest à l'occasion du 70^e anniversaire de la Société roumaine de médecine du sport et du 40^e anniversaire de l'Institut national de médecine du sport.

Plusieurs émissions de télévision sur le dopage ont été diffusées en 2001/2002. Un certain nombre d'articles sur le sujet sont parus dans la presse.

Une campagne antidopage d'une durée de deux mois sera lancée le 1^{er} novembre 2002 pour dénoncer l'utilisation de suppléments nutritionnels inconnus par les athlètes de haut niveau. Elle sera parrainée par le Comité olympique roumain, la Commission nationale antidopage, l'Institut national de médecine du sport, l'Agence nationale du médicament et l'Institut national d'hygiène et de santé publique.

Enfin, la Commission nationale antidopage prépare l'organisation d'un symposium international sur le dopage.

Conclusions

Des avancées réelles ont été réalisées suite à la visite consultative. Il reste encore beaucoup à accomplir, mais nous comptons bien faire encore plus et mieux dans l'avenir.

Nous tenons à adresser tous nos remerciements au Groupe de suivi de la Convention contre le dopage ainsi qu'à M. George Walker pour le soutien précieux qu'ils nous ont apporté.

Professeur Ioan Dragan,
Président de la Commission antidopage
20 septembre 2002